

DA 02 - FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E

Établissement demandant l'accréditation :

Établissement(s) co-accrédité(s) :

Intitulé complet de la formation (ex. Licence Chimie, DFA Sciences médicales)	
Caractérisation de la formation	
<p>Intitulé de la formation</p> <p><i>Préciser l'intitulé du niveau accrédité ou reconnu par l'État : mention, spécialité (BUT), diplôme d'établissement, etc.</i></p> <p><i>Si l'intitulé est modifié, rappeler l'intitulé précédent</i></p> <p><i>Pour les L, LP, M, préciser si l'intitulé relève de la nomenclature nationale ou s'il est dérogatoire (mention spécifique)</i></p>	
<p>Type de cursus</p> <p><i>Préciser DEUST, L, LP, BUT, M, DFG, DFA, Capacité, Certificat, Diplôme d'État, Diplôme d'établissement valant grade L ou M</i></p>	
<p>Parcours</p> <p><i>Préciser les intitulés des parcours diplômants de la formation</i></p>	
<p>Lieu(x) de la formation <i>(si changement par rapport à la phase bilan d'évaluation par le Hcéres)</i></p> <p><i>Préciser le cas échéant les nouvelles délocalisations</i></p>	

<p>Évolution de la formation</p> <p><i>Préciser la nature de l'évolution de la formation par rapport à la période révolue évaluée par le Hcéres. Choisir une seule catégorie</i></p> <p><i>NB : Les catégories suivantes de formations en demande d'accréditation ne donnent pas lieu au dépôt d'une fiche projet auprès du Hcéres : formation ayant fait l'objet d'un avis favorable dans la phase bilan et proposant une reconduction à l'identique ; formation ayant fait l'objet d'un avis favorable dans la phase bilan et proposant des restructurations internes uniquement (ex. changement du nombre ou d'intitulés de(s) parcour(s) diplômant(s)).</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> (1) Création ex-nihilo d'une formation en demande d'accréditation (non évaluée dans la phase bilan) (2) Création d'une formation en demande d'accréditation, à partir d'une restructuration (fusion, scission, changement d'intitulé) de formations accréditées, dont au moins une a été évaluée par le Hcéres dans la phase bilan et ce, quel que soit l'avis d'accréditation formulé. (3) Renouvellement de l'accréditation d'une formation non évaluée dans la phase bilan du fait de son accréditation récente (un an avant l'autoévaluation) (4) Renouvellement de l'accréditation d'une formation ayant fait l'objet d'un avis d'accréditation réservé ou défavorable lors de son évaluation dans la phase bilan
<p>Réponse aux points faibles et aux recommandations du Hcéres dans l'évaluation du bilan de la formation (obligatoire pour les catégories 2 et 4)</p> <p><i>Actions envisagées pour chaque recommandation, modalités de leur mise en œuvre</i></p>	
<p>Évolution du projet de la formation</p> <p><i>En fonction de la catégorie renseignée ci-dessus, renseigner uniquement la rubrique pertinente pour la formation parmi les rubriques suivantes (et supprimer les autres).</i></p> <p><i>Les BUT renseignent uniquement la rubrique BUT.</i></p> <p><i>Pour les formations concernées par l'accès aux études de santé, le ou les DFG concernés et les mentions de licence incluant un parcours L.A.S renseignent, en sus de la rubrique qui les concernent, la dernière rubrique (Accès aux études de santé du 1^{er} cycle).</i></p>	
<p>(1) Création ex-nihilo d'une formation en demande d'accréditation (non évaluée dans la phase bilan) ou (3) Renouvellement d'accréditation d'une formation non évaluée dans la phase bilan du fait de son accréditation récente (une année avant l'autoévaluation)</p> <p><i>Préciser les objectifs, les dispositifs et les résultats escomptés pour chacun des éléments suivants permettant d'apprécier la demande de création ou de renouvellement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Inscription de la formation dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités de l'établissement ;</i> • <i>Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation : partenariats</i> 	

<p>académiques locaux et nationaux envisagés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adossement de la formation à la recherche ; • Prise en compte des besoins sociaux, économiques et culturels du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires sociaux, économiques et culturels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ; • Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences ; compétences linguistiques et numériques visées ; • Flux attendus ; • Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études ; • Composition de l'équipe pédagogique (taille, statuts). <p>Ces éléments doivent être cohérents avec la fiche RNCP nationale.</p> <p>En cas de demande d'une mention spécifique, fournir une fiche RNCP (après échanges avec la DGESIP).</p>	
<p>(2) Création d'une formation en demande d'accréditation, à partir d'une restructuration (fusion, scission, changement d'intitulé) de de formations accréditées, dont au moins une a été évaluée par le Hcéres dans la phase bilan et ce, quel que soit l'avis d'accréditation formulé.</p> <p>Préciser les nouveautés, les évolutions et les améliorations prévues, par rapport à la période révolue évaluée par le Hcéres, pour ce qui concerne principalement les éléments suivants liés aux critères d'accréditation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations dont est issue la nouvelle formation ; • Motifs de la restructuration ; • Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ; • Adossement de la formation à la recherche ; • Prise en compte des besoins sociaux, économiques et culturels du territoire dans l'identification des débouchés, de 	

<p>la finalité et des contenus de la formation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation à l'insertion professionnelle ; • Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences ; • Flux attendus ; • Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études. 	
<p>Création ex-nihilo d'une spécialité de bachelor universitaire de technologie (BUT)</p> <p>(Les BUT ne remplissent que cette rubrique)</p> <p>Préciser les objectifs, les dispositifs et les résultats escomptés pour chacun des éléments suivants permettant d'apprécier la mise en place du BUT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines au sein d'un cycle et entre les cycles, continuum de formation ; passerelles entrantes et sortantes ; • prise en compte des besoins sociaux, économiques et culturels du territoire dans l'identification des débouchés, de la finalité et des contenus de la formation : partenaires sociaux, économiques et culturels, modalités de la préparation à l'insertion professionnelle ; • Contenus de formation : mise en œuvre des adaptations locales ; • Organisation pédagogique des formations : démarche d'alignement pédagogique, mise en œuvre de l'approche par compétences, certification des compétences linguistiques et numériques visées ; • Actions d'information-communication prévues avec les partenaires, notamment pour accroître l'attractivité de la formation auprès des candidats de la voie technologique ; • Flux attendus ; • Débouchés attendus en matière d'insertion professionnelle et de poursuites d'études. 	
<p>DFG comprenant un PASS ou mentions de licence comprenant une option « accès santé » (L.AS)</p>	

Préciser les L.AS envisagées et décrire le dispositif mis en place dans le PASS et les L.AS en matière de :

- Contenus de la mineure santé ;
- Organisation pédagogique de la formation : méthodes pédagogiques, méthodes d'évaluation ;
- Flux attendus ;
- Passerelles envisagées ;
- Débouchés attendus à l'issue des PASS/L.AS en matière de poursuites d'études.